

# Quand le Ministre de l'agriculture entendra-t-il enfin les personnels de L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE ?

Ce CREA des Pays de la Loire se tient dans un contexte de mouvement social inédit dans l'enseignement agricole, les collègues du public et du privé répondent largement à l'appel à ne pas se rendre aux convocations aux examens. Depuis près de 15 jours, plus de 10 centres de correction ont été bloqués...et pourtant Didier GUILLAUME ne s'est toujours pas exprimé. Depuis des mois, les représentants des personnels s'opposent très majoritairement contre les réformes...et pourtant la DGER n'entend rien.

Les revendications de nos 9 organisations syndicales portent TOUJOURS sur :

- le retrait de la déréglementation des seuils de dédoublement,
- la modification de la loi « Liberté de choisir son avenir professionnel »,
- la mise en place d'un plan de déprécarisation (personnels de catégorie 3, ACB, ACN, ...)
- le rétablissement des moyens nécessaires pour faire fonctionner les établissements.

Pour les organisations syndicales, l'enseignement agricole est dans l'impasse à court terme et à long terme. Alors que les réformes du lycée et de l'apprentissage, la suppression des seuils de dédoublement, la baisse de la DGH, les suppressions de postes...vont fragiliser, déstructurer fondamentalement l'enseignement agricole, le Ministère de l'Agriculture croit réussir la gageure de faire croître les effectifs...

A cela s'ajoute, l'absence de dialogue à tous échelons...

**L'intersyndicale en appelle dorénavant à la sagesse du ministre et à celle de sa directrice de cabinet pour prendre la mesure de la crise et faire enfin des propositions sérieuses afin d'en sortir.** Dans quelques heures, devraient enfin nous l'espérons, commencer les négociations avec la Directrice du Cabinet du Ministre. Il est indispensable que les personnels, les usagers de l'enseignement agricole soient enfin entendus.

C'est donc dans ce contexte qu'est réuni ce jour le CREA des Pays de la Loire...un contexte de crise grave...que la préparation de cette instance dans notre région ne fera pas mentir...

- Il se tient sans qu'aucun arrêté n'ait été pris pour désigner ses membres. Qui siège aujourd'hui ?
- Il se tient sans que nous n'ayons reçu le compte rendu de la dernière réunion
- Il se tient sans que nous n'ayons reçu aucun document préparatoire

Nous parlions de CRISE....

